|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de l’UEL | Esprit critique et décryptage |
| Responsable de l’UEL | Julien MONTILLAUD |
| Email du responsable de l’UEL  *(indiquer une seule adresse mail même si plusieurs responsables interviennent dans le cadre de l’UEL)* | Julien.montillaud@univ-fcomte.fr |
| Public visé - *indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf SUP FC)* | Licence, master de toutes les composantes et doctorants |
| Accès *– indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.* | 20 maxi par groupe |
| Objectifs | Développer son esprit critique dans le contexte de la transition socio-environnementale |
| Pré-requis | aucun |
| Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l’UEL | Semestre pair |
| Lieu où se déroule l’UEL – *indiquer la* *ville + composante* | Besançon – UFR-ST |
| Horaires de l’UEL – *indiquer le jour + créneau* | Les créneaux seront définis en fonction des emplois du temps des étudiant.e.s inscrit.e.s. |
| Descriptif du contenu | - Cours d’introduction aux outils d’auto-défense intellectuelle  - Mise en œuvre par le décryptage de documents de vulgarisation, des articles de journaux, des documents contradictoires.  Les documents seront sélectionnés dans le domaine de la transition socio-environnementale, par exemple : « la voiture électrique, une solution pour le développement durable » vs. « la voiture électrique, un désastre environnemental », ou « La croissance verte » vs. «  la décroissance » |

**Dont :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Nb d’heures de travail personnel | CM | TD | TP | Total heures étudiants |
|  | **3h** | 6h |  | 9h |

|  |  |
| --- | --- |
| Déroulement / Organisation | L’unité combinera :  - des temps de cours magistraux interactifs,  - des temps de travaux en pédagogie active (TD) incluant des phases de recherche et d’analyse documentaire et des phases de débat contradictoire |
| Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances – *indiquer la nature de l’épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l’épreuve et le coefficient.* | 50 % : Compétence d’analyse par l’étude d’un document (1h30)  50 % : Contrôle continu sur la base de l’investissement (assiduité, participation active) |
| Modalités de validation –  *Rappel des principes généraux :*  *L’UEL peut prévoir l’attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle : 0.2 points bonus maximum, octroyé une seule fois, sur la moyenne de l’année.*  *Lorsqu’ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf, les doctorants et les étudiants de l’UFR SANTÉ (à l’exception des étudiants en pharmacie).*  *L’UEL peut aussi prévoir l’attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l’UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l’obtention d’un diplôme.* | Points bonus (0.2 maxi sur la moyenne du deuxième semestre) |